

1

LA FRONTIÈRE ET LES FACTEURS DE MOBILITÉ, ÉLÉMENTS D'UNE TYPOLOGIE DES CONFIGURATIONS MIGRATOIRES

Pour caractériser les migrations, on peut emprunter le terme de configuration, que l'on pourrait ici définir comme une forme générale caractérisée par un système migratoire dont la logique des individus et des réseaux provient d'enjeux régionaux et mondiaux et où la gestion de la frontière influe sur les profils de flux et les politiques migratoires. Ces politiques sont elles-mêmes beaucoup plus que la simple énonciation des règles et leur application. Elles forment un régime d'immigration, défini par des institutions, des pratiques et des compromis¹ dans leur mise en œuvre.

Le rôle de la frontière est central pour ces configurations migratoires : soit elle est fermée de l'intérieur et de l'extérieur quand les migrants sont considérés comme inconnus ou indésirables et que les États fonctionnent en circuit fermé. Ce fut le cas du bloc communiste jusqu'aux années 1990 d'où seuls pouvaient sortir une élite privilégiée et des exilés du régime et où seuls pouvaient entrer les réfugiés et migrants amis (migrations affinitaires), indépendamment ou presque des besoins migratoires (militants communistes en exil, travailleurs et experts de

1. La notion de régime d'immigration est employée par Simon Guidecoq pour définir la politique d'immigration américaine, in Simon Guidecoq, *L'Économie politique du système d'immigration américain : une analyse des échecs des réformes de la politique d'immigration des États-Unis, 1994-2010*, thèse d'économie, université de Grenoble, janvier 2012, 340 p.

pays amis, par exemple). La migration ne concernait alors qu'une élite politisée. La frontière peut être aussi fermée de l'intérieur et ouverte à l'extérieur : tel était le cas de la plupart des pays européens au XIX^e siècle d'où il était difficile de sortir de régimes autoritaires qui considéraient leur population comme une ressource démographique, économique, fiscale et militaire mais où il était possible d'entrer ailleurs quand les pays d'accueil avaient besoin de main-d'œuvre et de population. Elle peut être à l'inverse fermée de l'extérieur mais ouverte de l'intérieur : c'est le cas de la plupart des grands pays d'immigration aujourd'hui où les ressortissants américains, canadiens, européens, australiens ou néo-zélandais peuvent voyager librement dans la plupart des pays du monde mais où il est difficile d'entrer pour les étrangers à cause des visas et des autres instruments de contrôle. La plupart des migrations Sud-Nord fonctionnent aujourd'hui selon ce régime, tempéré par les besoins démographiques et de main-d'œuvre et le respect des conventions internationales sur l'asile et le droit de vivre en famille. Ce compromis est appelé fermeture de la porte principale et ouverture de la porte de service¹. Les frontières peuvent aussi être ouvertes de l'intérieur et de l'extérieur : c'est le cas des migrations Sud-Sud, où les États n'ont pas ou peu de politique migratoire, ont rarement signé la convention de Genève sur le droit d'asile, d'où les populations sortent librement sauf en cas de conflits avec les États voisins et où l'on peut entrer facilement, soit comme main-d'œuvre, soit comme touriste. Ces ouvertures sont néanmoins tempérées par la pression des pays du Nord pour que ces pays leur servent de gardes-frontières. On trouve aussi des frontières ouvertes de l'intérieur et de l'extérieur dans le cas des migrations Nord-Nord, où le risque migratoire est faible ainsi que les nécessités du contrôle pour des raisons sécuritaires et où il s'agit d'attirer les plus qualifiés à des fins de compétitivité mondiale ainsi que la main-d'œuvre dont on a besoin. Enfin, dans le cas des migrations Nord-Sud, les frontières sont fermées de l'extérieur et ouvertes de l'intérieur par les pays de départ et ouvertes de l'extérieur par les

1. Aristide Zolberg, *A Nation by design. Immigration Policy and the fashioning of America*, Cambridge, Harvard University Press, 2006. Aristide Zolberg a notamment développé l'image de l'entrée principale et de la porte de service pour illustrer les faux-semblants des politiques migratoires (« *The main gate and the back door* »)

pays d'accueil qui développent des politiques de séduction à l'égard des touristes, seniors au soleil, investisseurs et experts.

LES ENJEUX multiples d'une migration mondialisée

Selon le rapport de l'Organisation internationale des migrations de février 2012, la migration internationale est un projet pour 630 millions de personnes dans le monde, notamment en Afrique subsaharienne (33 % des adultes) et au Moyen-Orient (21 %). 18 pays attirent plus de 70 % de ces migrations potentielles, notamment les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Espagne, l'Australie. Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, réagissant à ces chiffres, a vu dans l'incapacité des États à répondre aux grands enjeux de la planète (catastrophes naturelles, pauvreté, absence d'avenir) un facteur d'accroissement des migrations.

■ Une mobilité valorisée, une migration souvent entravée

En 2009, le rapport annuel du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) énonçait, chiffres à l'appui, que la mobilité est un facteur essentiel du développement humain. Avec toutes les nouvelles figures de la migration, on est en effet passé du déplacement à la mobilité. Ce tournant de la mobilité (« *mobility turn*¹ »), développe la fluidité des échanges. Tout se fluidifie, et le philosophe Zigmunt Bauman parle d'un monde « liquide² ». Mais on ne va pas pour autant vers un monde a-stratifié. La mobilité, plus que le déplacement, est souvent synonyme de changement : les espaces, les territoires, les identités ne disparaissent pas, ils se transforment. Souvent la migration internationale apparaît comme une solution quand la mobilité sociale (ou interne, comme en Chine avec le système du « *hukou* » qui interdit aux ruraux de devenir urbains) est bloquée. L'intentionnalité de l'acteur

1. Selon le terme de John Hurry.

2. Zigmunt Bauman, *Liquid Modernity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

devient essentielle et l'individualisation du migrant, devenu acteur de sa migration, est une transformation radicale par rapport au passé où beaucoup de migrations étaient collectives, voire forcées, fruits de la volonté des employeurs (esclavage, migrations de travail) ou de celle des pays d'origine (exils, refuge et déportations) et de la famille élargie (pour envoyer des transferts de fonds). Mais certaines mobilités sont moins valorisées que d'autres : autant les seniors des pays riches peuvent circuler sans entrave à travers le monde et s'installer là où ils veulent, et les élites qualifiées peuvent travailler au Nord comme au Sud, autant les migrants du Sud au Nord rencontrent des obstacles à leur circulation et à leur migration. Leur migration du Sud au Nord est souvent entravée par l'impossibilité du regroupement familial. Ces nouvelles migrations sont affectées par de nombreuses variables. Les unes sont conjoncturelles, comme la chute du mur de Berlin qui a permis la sortie de ceux qui étaient maintenus derrière le rideau de fer dans l'ensemble du bloc communiste, Chinois inclus, ou bien les crises politiques de la fin du XX^e siècle qui ont multiplié les situations de réfugiés, internes et internationaux. Les autres sont plus structurelles, comme les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ont donné à voir des modes de vie et ont créé des imaginaires migratoires parfois traduits en odyssées modernes, souvent périlleuses. Les réseaux transnationaux, familiaux, entrepreneuriaux, linguistiques, postcoloniaux, associatifs ou religieux et le développement de l'économie du passage, ou l'absence d'espoir de jeunes originaires de pays hier mobilisés par l'après-indépendance des États et aujourd'hui perçus comme offrant peu d'opportunités à l'échelle d'une vie, y concourent. Certaines données sont devenues stratégiques : la population, vieillissante d'un côté, jeune et disponible de l'autre, les pénuries de main-d'œuvre et le chômage, l'accès aux ressources naturelles, la nouvelle donne environnementale, les crises politiques. Tous ces facteurs sont infléchis par des contextes institutionnels, qui limitent la mobilité ou créent au contraire des solidarités par-delà les frontières des États.

■ L'enjeu démographique

Si la population n'est plus l'un des attributs de la puissance, en revanche sa répartition et ses profils démographiques dessinent les contours des mobilités présentes et à venir où de grandes lignes de fracture vont se creuser. Les variations de la croissance démographique affecteront différemment les régions du monde : l'Afrique devrait atteindre un milliard d'habitants en 2050, deux milliards à la fin du siècle, l'Inde avec 1,6 milliard en 2050 dépassera la Chine, aujourd'hui la plus peuplée avec 1,3 milliard, dont la population commencera à vieillir à cause de la politique de l'enfant unique. L'Europe vieillit, de même que le Japon et la Russie, et la population de ces régions sera plus faible en 2050 qu'aujourd'hui, alors que les États-Unis se maintiendront grâce à l'immigration et que le Sud connaît une transition démographique (moins de naissances et mortalité en baisse). Sans l'immigration, les pays européens verraient leur population diminuer à l'horizon 2025 par rapport aux chiffres actuels.

De nombreuses régions d'accueil (Europe, Japon, Russie) font face aux effets du vieillissement démographique et à des pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs non délocalisables comme le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture, les soins aux personnes âgées, les métiers du tourisme grâce à la soupape que constituent les migrations. Dans les régions de départ à la population jeune, de plus en plus urbaine et scolarisée, frappée massivement par le chômage et tentée par la mobilité, les transferts de fonds ont atteint, en 2011, 351 milliards de dollars et ont été peu affectés par la crise économique. Des face-à-face stratégiques se profilent déjà (Chine et Russie, Europe et rive sud de la Méditerranée, États-Unis et Mexique) avec comme donnée essentielle la dimension démographique d'un côté et la richesse de l'autre. On estime néanmoins que la population mondiale va se stabiliser autour de 10 milliards avec l'amorce d'un déclin de la natalité autour de 2050.

■ L'accès aux ressources naturelles

Les ressources naturelles et la richesse qu'elles engendrent sont à l'origine de nombreuses migrations. Dans le passé, les mines de charbon,

de fer, d'or et de diamants ont suscité l'arrivée de mineurs venus des pays voisins (Polonais, Italiens, Maghrébins en France et en Belgique), et des migrants de l'intérieur (États-Unis, Afrique du Sud). Aujourd'hui, plusieurs régions du monde ont connu une nouvelle donne migratoire du fait de leurs ressources pétrolières, minières et halieutiques. C'est le cas des migrations Sud-Sud : les pays du Golfe sont ainsi devenus, depuis le milieu des années 1970, des régions d'accueil du fait de leur manque de main-d'œuvre et de voisins riches en main-d'œuvre mais économiquement pauvres. Celle-ci provient en priorité de régions arabes et musulmanes (Égypte, Algérie, Pakistan), mais aussi de Malaisie, Érythrée, Indonésie ou Philippines, non arabes ou non musulmanes. La Libye riche en pétrole, l'Algérie second producteur de gaz naturel du monde, de leur côté, attirent une immigration venue des pays voisins du Maghreb et du Sahara. Les richesses minières de l'Afrique du Sud font de ce pays un pôle migratoire pour les pays voisins d'Afrique australe. La Guinée tire ses ressources de la bauxite dont elle est l'un des plus grands producteurs mondiaux. La Russie, premier producteur de gaz naturel du monde, et dont la Sibérie a un sous-sol riche en charbon et en hydrocarbures et un sol couvert de forêts, attire une population chinoise ainsi que les migrants d'Asie centrale. La pêche est aussi une source de migrations. Au Sénégal, elle provoque une migration chinoise venue exploiter les ressources en échange d'installation d'infrastructures. Le Brésil fait appel pour l'agriculture et le travail forestier à une main-d'œuvre venue du Paraguay. L'eau est aussi un enjeu de migrations et de conflits : la désertification du Sahel a pour effet d'attirer les populations subsahariennes vers l'Afrique du Nord, devenue région de transit pour des migrations vers l'Europe.

■ Les risques environnementaux

Les experts du climat (GIEC – Groupe d'information et d'étude sur le climat – et rapport Stern de 2006 sur les conséquences du changement climatique) prévoient que les flux migratoires liés aux mutations environnementales pourraient atteindre d'ici à la fin du siècle plus de 200 millions et 50 à 150 millions de déplacés environnementaux d'ici à 2050, tout en soulignant que ces flux ne seront pas tous liés à

la responsabilité humaine : si la déforestation a un impact direct sur la désertification, en revanche les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les inondations sont aussi anciens que la mémoire humaine et se sont produits à toutes les époques. Walter Kälin, représentant du Secrétariat général des Nations unies pour les droits de l'homme des déplacés, a identifié cinq scénarios de changement climatique ayant un effet sur les déplacements humains : les désastres hydro-météorologiques, la dégradation de l'environnement, la perte du territoire national (îles), l'identification de zones « à haut risque », les violences et conflits ethniques entraînant le manque et la diminution des ressources naturelles. Aucune disposition n'existe pour l'instant pour conférer aux populations menacées le statut de réfugiés. Ces catastrophes, lentes ou brutales, sont souvent couplées avec des phénomènes de surpopulation, d'accès à l'eau potable, de pauvreté et d'impréparation politique. Selon le rapport Solana de l'Union européenne (2008), le réchauffement climatique menace la sécurité internationale, « exacerbant les tendances, les tensions et l'instabilité existantes ». Pour l'essentiel, c'est le Nord qui est tenu pour responsable du changement climatique et le Sud qui en subit les conséquences, à l'échelle mondiale. On évalue à 38 millions le nombre actuel de déplacés environnementaux.

■ Les inégalités du développement humain

Le PNUD (programme des Nations unies sur le développement) mesure par trois critères principaux les inégalités du développement humain : la longévité, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Combinés, ces indicateurs permettent de mesurer les inégalités de la planète. Si l'on en dresse une carte du monde, l'Afrique subsaharienne est la plus mal placée (IDH de 0,3 à 0,4) face à l'Europe, aux États-Unis, à l'Australie et au Japon (IDH de 0,9 à 1). Les vagues migratoires sont les plus fortes le long des grandes lignes de fracture du monde car les contrastes y sont les plus flagrants sur une faible distance (Méditerranée, frontière américano-mexicaine) et elles continueront à être attirées par les régions les plus riches. D'après la Division de la population des Nations unies dans son rapport de 2009, le continent africain abritait à cette date 19 millions de migrants internationaux, l'Asie 61,3 millions, l'Europe

(Russie comprise), 69,8 millions, l'Amérique latine et les Caraïbes 7,4 millions, l'Amérique du Nord 50 millions, l'Océanie 6 millions. Les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) commencent à attirer des migrants, et le Golfe est l'un des principaux pôles des migrations Sud-Sud. Par ordre décroissant, les pays qui, en 2010, attiraient le plus grand nombre de migrants internationaux étaient les États-Unis (40 millions), la Fédération de Russie (13 millions), l'Allemagne (7 millions), l'Arabie saoudite, le Canada (6, 2 millions), l'Espagne (5,7 millions), l'Italie (4,4 millions), le Royaume-Uni (4,3 millions), la France (3,7 millions), l'Inde et l'Ukraine. Ceux qui comptent le plus haut pourcentage de migrants internationaux dans leur population sont, par ordre décroissant, le Qatar, les Émirats arabes unis, le Koweït, la Jordanie, les Territoires palestiniens, Singapour, Israël, la Chine (y compris Hong Kong), Oman et l'Arabie saoudite. Ces tendances vont se poursuivre dans les années à venir, bien que les pays du Golfe ne se prêtent pas à une immigration d'installation et que d'autres pays, comme l'Ukraine, connaissent des migrations pendulaires, les Ukrainiens eux-mêmes allant travailler en Europe de l'Ouest et en Pologne.

■ Crises politiques et violences

Les crises politiques sont à l'origine de quarante millions de déplacés dans le monde dont seize millions seulement bénéficient du statut de réfugié, de la convention de Genève, pour dix millions d'entre eux, ou de l'UNWRA, pour six millions (Palestiniens). Au cours des trente dernières années, elles ont provoqué un pic de réfugiés dans les années 1990, suivi d'un ralentissement dix ans plus tard mais qui se traduit par des personnes déplacées dans les pays voisins des zones de conflits ou par des zones de protection dans les pays en crise (déplacés internes). Les révolutions arabes de 2010-2011, les mouvements identitaires à fondement ethnique ou religieux comme en Afrique, les revendications territoriales, le terrorisme sont à la source de ces mouvements de populations, souvent abrités par des pays aussi pauvres qu'eux.

Sur 44 pays industrialisés, le HCR comptabilisait en 2010 un flux, en décre, de 358 000 demandes d'asile dont 235 900 dans les 27 pays de l'Union européenne. Aux États-Unis, premier pays pour le